

Demande de recouvrement

TIMOCOM GmbH est mandaté par

Créancier	
Entreprise	TIMOCOM ID
Contact	E-mail
Téléphone	Fax
Contre débiteur	
Entreprise	TIMOCOM ID
Créance	
Facture / Avoir (N°/Date)	
Montant à payer en euros	Relance (date)

pour intervenir après rappel **et** à compter de 30 jours après la date d'échéance de la créance mentionnée, et de soutenir la partie commettante pour le recouvrement de sa créance.

(Veuillez joindre : la facture / la note de crédit, l'ordre et le titre de transport, la dernière relance et, le cas échéant, l'offre de TIMOCOM imprimée)

Rémunération

Pour cette mission, des frais de dossier de 20,00 € sont convenus.

En cas de succès de l'intervention, TIMOCOM facture au commettant une prime au succès de laquelle sont déduits les frais de dossier.

La prime au succès est calculée selon le barème légal de rémunération des avocats allemands de la façon suivante :

Créance en euros jusqu'à	500	1 000	1 500	2 000	3 000	4 000	5 000	6 000	7 000
Prime de recouvrement en euros	37,80	67,20	96,60	125,00	160,70	196,40	232,10	267,80	303,50

Tous les frais indiqués s'entendent hors TVA.

Vous trouverez toutes les informations sur les devises et les frais sur le site

<https://www.timocom.fr/Sécurité/Service-de-recouvrement-international> .

Le commettant s'engage à signaler à TIMOCOM, dans les plus brefs délais, tous les encaissements, notes de crédit ou compensations liés à la créance susmentionnée. Cette mission est uniquement exécutée conformément aux conditions consultables sur le site

<https://agb.timocom.com> qui sont expressément reconnues par la signature.

Confirmation	
Lieu, date	Signature + Cachet
Veuillez nous retourner le formulaire dûment rempli et signé par courriel à : inkasso@timocom.com ou par fax au : +49 211 88 26 58 00	